

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EGAN-SUD**

Le conseil de la municipalité de Egan-Sud siège en séance ordinaire, ce mardi 19 août 2025 et à laquelle étaient présents le maire, M. Neil Gagnon et les conseillers suivants: M. Patrick Feeny, M. Gilles Patry, M. Pierre Laramée, M. Jeannot Émond, M. Jean-René Martin et M. Yvan St-Amour. Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Monsieur Neil Gagnon.

Madame Mariette Rochon, directrice générale et greffière-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

2025-08-R6495 Ouverture de la séance ordinaire du 19 août 2025

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit ouverte.

Adoptée.

2025-08-R6496 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé, qu'il demeure ouvert et que les points suivants soient ajoutés :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025
4. Période de questions

Administration générale

- 100.1 Appui à la MRCVG – Opposition à la disposition du Projet de loi 97 concernant la gestion des travaux sylvicoles non commerciaux
- 100.2 Fondation du rein – Demande de don
- 100.3 Repère familial – Maison de la famille – Demande de don
- 100.4 Centraide Outaouais – Déjeuner de la préfète
- 100.5 Vente pour taxes - 2025

Conseil municipal

Gestion financière et administrative

- 130.1 Présentation des dépenses payées, à payer et salaires au 19 août 2025

Sécurité publique

- 200.1 Schéma de couverture de risques – Adoption des programmes municipales

Voirie

- 300.1 Camion municipal
- 300.2 Achat d'une scie mécanique

Environnement

Aménagement et urbanisme

600.1 Descente de bateau – Lac Evans

Loisirs, Culture et bibliothèque

Correspondance officielle reçues

Varia

Période de questions

Levée de la séance

Adoptée.

2025-08-R6497 Adoption du procès-verbal séance ordinaire du 8 juillet 2025

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juillet 2025 soit adopté.

Adoptée.

PÉRIODE DE QUESTION

Un contribuable était présent à la séance. Il demande aux membres du conseil de faire ramasser le ciment et une vieille table de pic-nic sur son terrain à côté du parc Labelle. Il demande pourquoi les procès-verbaux des mois de juin et juillet ne sont pas sur le site web de la municipalité. Et demande que du scellant de goudron soit installé sur les rues asphaltées de la municipalité.

2025-08-R6498 Appui à la MRCVG - Opposition à la disposition du Projet de loi 97 concernant la gestion des travaux sylvicoles non commerciaux

CONSIDÉRANT la réception d'une lettre d'un entrepreneur forestier de la région exprimant ses préoccupations à l'égard du Projet de loi 97 déposé par la ministre des Ressources naturelles et des Forêts, madame Maïté Blanchette Vézina;

CONSIDÉRANT que ce projet de loi prévoit notamment de retirer la gestion des travaux sylvicoles non commerciaux aux entreprises forestières, pour en confier la responsabilité aux usines de transformation du bois;

CONSIDÉRANT que ce changement engendrerait une insécurité importante pour les entreprises sylvicoles locales et régionales, mettant à risque la stabilité de l'emploi et la planification des opérations pour de nombreuses PME;

CONSIDÉRANT que la structure actuelle, assurée par ces entreprises, garantit un accès équitable aux contrats, des modalités de paiement prévisibles, le respect des normes environnementales, ainsi qu'un encadrement efficace et conforme aux meilleures pratiques forestières;

CONSIDÉRANT que la disparition du rôle des entreprises dans la gestion de ces travaux risquerait de compromettre la compétitivité des entreprises régionales et de nuire à la qualité des interventions forestières sur le territoire;

CONSIDÉRANT les retombées économiques importantes du secteur forestier dans la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau, tant au niveau des emplois que de l'activité économique locale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité d'Egan-Sud :

- Appuie la demande visant à maintenir les entreprises forestières à titre de gestionnaire des travaux sylvicoles non commerciaux sur les terres du domaine de l'État;
- S'oppose à la disposition du Projet de loi 97 qui vise à transférer cette responsabilité aux usines;
- Et transmettre copie de la présente résolution à madame la ministre Maïté Blanchette Vézina, au député de Gatineau, monsieur Robert Bussière, à la Fédération québécoise des municipalités (FQM), ainsi qu'aux MRC de l'Outaouais.

Adoptée.

2025-08-R6499 Don à la Fondation du rein

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Jeannot Émond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil accepte de faire un don à la Fondation du rein au montant de 140\$, donc 20\$ par élu de leur budget discrétionnaire.

Adoptée.

2025-08-R6500 Soutien financier – La maison de la Famille – Demande de don

Il est proposé par le conseiller M. Patrick Feeny, appuyé par le conseiller M. Jean-René Martin et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un don au montant de 150\$ soit remis à la maison de la Famille suite à leur demande de soutien financier. Il est aussi résolu que ce montant soit pris à même leur budget discrétionnaire.

Adoptée.

2025-08-R6501 Amendement résolution no : 2025-06-R6476 Mandat à représentant -Pour autoriser la greffière-trésorière ou un représentant à enchérir pour l'acquisition de certains immeubles mis en vente pour défaut de paiement des taxes

ATTENDU que la municipalité de Egan-Sud peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

ATTENDU que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 2025-06-R6475;

ATTENDU que ce Conseil croit opportun d'autoriser la directrice générale, greffière-trésorière ou un représentant à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Gilles Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents que:

Conformément aux modifications de l'article 1038 du Code municipal, ce Conseil autorise la directrice générale, greffière-trésorière à enchérir pour un montant supérieur aux taxes et frais si la municipalité désire un immeuble spécifique et ce jusqu'à concurrence de 10 000\$ pour et au nom de la municipalité. Pour les autres immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 6 novembre 2025 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Adoptée.

2025-08-R6502 Adoption des dépenses payées et à payer et salaires au 19 août 2025

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Yvan St-Amour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les dépenses suivantes soient payées :

Les dépenses payés 31-07-2025 au montant de	7 552.15\$
Les dépenses à payer 20-08-2025 au montant de	160 136.77\$
Les salaires payés au 31-07-2025 au montant de	9 107.29\$

Adoptée.

2025-08-R6503 Schéma de couverture de risques – Adoption des programmes

ATTENDU QUE le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) propose l'adoption des différents programmes de préventions et d'interventions qui sont d'ailleurs lié à des actions dudit schéma;

ATTENDU QUE la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau a proposé des gabarits modifiables des programmes aux municipalités locales de son territoire;

ATTENDU QUE la MRC Vallée-de-la-Gatineau travaille actuellement à la rédaction de la troisième version du schéma et que des consultations publiques sont prévues;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par le conseiller Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Jeannot Emond et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal d'Egan-Sud adopte le programme qui s'appliquent à la municipalité. Ledit programme sera annexé au procès-verbal.

Adoptée.

2025-08-R6504 Achat d'une scie mécanique

Il est proposé par le conseiller M. Jean-René Martin, appuyé par le conseiller M. Pierre Laramée et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil autorise la direction générale à faire l'achat d'une scie mécanique pour les travaux de voirie.

Adoptée.

2025-08-R6505 Autorisation – Travaux à la descente des bateaux sur le lac Evans

Il est proposé par le conseiller M. Jeannot Émond, appuyé par le conseiller M. Gilles Patry et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil autorise les travaux publics de remettre à descente de bateaux au lac Evans praticable. Ces travaux devront coûter plus ou moins 1 000\$

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Note à l'effet de voir les possibilités de donner ou défaire le bâtiment de loisir au Lac Evans.

2025-08-R6506 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller M. Pierre Laramée, appuyé par le conseiller M. Patrick Feeny et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la présente séance soit levée. Il est 20 heures.

Adoptée.

M. Neil Gagnon
Maire

Mme Mariette Rochon
Directrice générale
Greffière-trésorière